

PORTRAIT DU

TERRITOIRE **TARENTEAISE**



LE DÉPARTEMENT

FICHE ENJEU
DES TERRITOIRES DE SAVOIE

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE - ARMATURE URBAINE NIVEAU DE SERVICES

Une dynamique démographique qui s'inverse

Mouvement plutôt récent, le territoire de Tarentaise-Vanoise perd de la population. Alors que la population était encore stable entre 2008 et 2013, il a perdu 1150 habitants entre 2013 et 2018. Compte tenu des spécificités géographiques à l'intérieur même du territoire, les populations des EPCI n'ont pas évolué de la même manière avec la Communauté de communes de Haute Tarentaise qui représente 60 % de la perte de population, Cœur de Tarentaise 31 %, Val Vanoise qui représente presque 24 %. La Communauté de communes des Versants d'Aime est quasiment stable quand celle des Vallées d'Aigueblanche gagne 231 habitants. Une analyse encore plus fine montre que, même si beaucoup de communes perdent quelques habitants, ce sont 4 communes qui créent la tendance : Sées (-134 habitants) Bozel (-164), Moûtiers (-349) et Tignes (-606). L'évolution de la commune de Tignes ne correspond pas à la tendance des communes supports de stations qui, bien que perdant des habitants, sont loin d'atteindre un tel niveau de décroissance.

50 783
population 2018

- 0.45 %
par an de 2013 à 2018

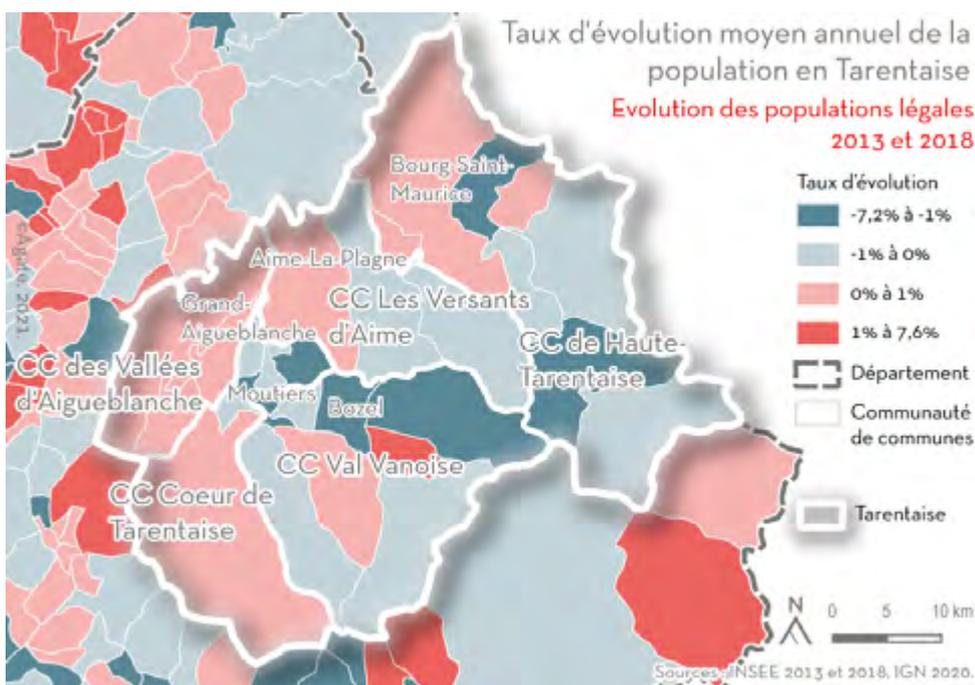
Population	2013	2018	2013 / 2018
CC Coeur de Tarentaise	9547	9185	- 0.8 %
CC de Haute-Tarentaise	16263	15576	- 0.9 %
CC des Vallées d'Aigueblanche	7002	7233	+ 0.7 %
CC Les Versants d'Aime	9717	9655	- 0.1 %
CC Val Vanoise	9406	9134	- 2.9 %
Tarentaise	51 935	50 783	- 0.4 %

Le SCoT confirme une armature territoriale autour de Bourg Saint Maurice/Sées et Moûtiers/Salins comme pôles majeurs et Aime, Bozel et Grand Aigueblanche comme pôles de proximité. L'analyse que nous venons de présenter pose question sur le risque d'affaiblissement du rôle structurant pour les besoins résidentiels de ville fond de vallée, risque d'autant plus grand que les EPCI sont encore récemment et, peut-être, insuffisamment investis des questions de services et d'équipements à la population.

Si le SCoT pose les enjeux et objectifs d'armature territoriale, il reste aux communes pour les PLU, aux EPCI pour les politiques de l'habitat et des services à la population de les traduire. Cette traduction est très inégale selon les EPCI. L'une des principales thématiques à être portée par les EPCI concerne le maintien des services aux publics et de santé avec les MSAP

et les maisons médicales. Pour l'habitat, seule la Communauté de communes Cœur de Tarentaise s'est engagée avec un PLH et une OPAH.

Si la décroissance démographique est de nature à détendre le marché de l'immobilier en tout autre territoire, il n'en est rien en Tarentaise. Il semble évident que la pression touristique sur le marché du foncier et de l'immobilier bloque l'accès à la propriété et au logement locatif pour les habitants et notamment les jeunes ménages.



Un maillage de services satisfaisant et indispensable

Les pôles principaux conservent des caractéristiques de taille importante pour le territoire, à savoir 40 % du poids démographique du territoire et de panel de services et équipements de bon niveau. Cette relative concentration de la population est un gage de pérennité des services et de l'appareil commercial. Ce niveau est nécessaire pour répondre non seulement aux besoins de la population résidente mais également touristique : hôpitaux, équipements

sportifs... certains de ces équipements notamment culturels et aqualudiques se retrouvant dans les stations dont il n'est pas certain que leur usage concerne la plupart des habitants des vallées.

Le territoire est également couvert de 11 Maisons France Services, que ce soit sur les communes supports de stations ou sur les villes centres de fond de vallée (Bozel, Aime, Moûtiers ou Bourg Saint Maurice).

QUALITÉ DE VIE - FRAGILITÉ ET COHÉSION SOCIALE, TRANSITION NUMÉRIQUE, MOBILITÉ, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

Une accélération du vieillissement

Du point de vue de sa structure démographique, la Tarentaise présente une tendance similaire au vieillissement de sa population avec une croissance des + de 65 ans de 2.9 % entre 2012 et 2017 quand ce taux est de 3.1 % en Savoie. Si l'évolution vers un vieillissement reste forte, la part des + de 65 ans est la plus faible de Savoie. Ils ne représentent que 16.8 % de la population quand en Savoie ils sont 20 %. Ce sont les 60-74 ans qui deviennent nombreux alors que les + de 75 ans quittent le territoire. Côté jeune, la diminution est la plus forte de Savoie avec -1.5 % des - de 15 ans sur la même période. Les jeunes ménages s'installent de moins en moins en Tarentaise.

Sur le plan des catégories socioprofessionnelles, un glissement s'opère progressivement des catégories plus basses vers les plus hautes. Les ouvriers et employés représentaient 55.6 % des emplois en 2007, ils ne sont plus que 47.1 %. Inversement, les cadres, professions supérieures et chefs d'entreprises passent de 43.4 % à 47.1 %.

Les actifs travaillent dans le territoire

La mobilité, en dehors de la mobilité touristique, reste une question locale. Les déplacements domicile/travail hors territoire ne représentent que 6.1 % des déplacements en 2017 pour 5.8 % en 2007. Ils représentent 1600 déplacements sur 23 300. Bien évidemment, la situation géographique et l'économie touristique expliquent ce constat.

* Indice de vieillissement : Rapport entre la population des + de 65 ans sur celle des - de 20 ans INSEE



L'offre de mobilité interne la plus structurante s'organise à partir et vers les 2 pôles majeurs de Moûtiers et Bourg Saint Maurice, dont la desserte TER (ferroviaire et routière) assure une relation régulière entre eux et avec les territoires extérieurs. Pour autant, la qualité de services TER n'est pas au niveau des attentes notamment en terme de grille horaire ou de moyens de transport avec des remplacements des trains par les cars.

La problématique posée au territoire en matière de déplacement du quotidien est celle de la relation entre haut et fond de vallée, vers les pôles de services. Relevant

DÉPLACEMENTS DOMICILE/TRAVAIL HORS DU TERRITOIRE

6.1 %

des déplacements
domicile/travail

nécessairement de l'échelle intercommunale, la prise en compte de ces besoins de mobilité est très variable d'un EPCI à l'autre. Les offres vont du simple Rézopouce pour une vallée jusqu'à une offre intégrant TAD (Val Vanoise), navettes locales permanentes (Haute Tarentaise), lignes de marché, lignes urbaines (Moûtiers/Brides) et transport accompagné (Cœur de Tarentaise).

Sur le plan de la gestion des flux touristiques, les solutions prônées par le SCoT, et en partie étudiées, consistent à organiser le report modal de la voiture vers des formes de transport collectives à partir des points d'arrivée de la grande distance (navettes, ascenseurs valléens...) à l'instar de l'organisation de la rupture de charge induite par la desserte ferroviaire. Cela suppose la prise en charge de l'ensemble des services connexes à ce report pour assurer une fluidité et une sécurité du déplacement. 3 projets d'ascenseurs valléens sont inscrits au SCoT : les liaisons Aime > La Plagne, Bozel > Courchevel en cours d'étude et Bourg-Saint-Maurice > La Rosière.

Les transitions énergétique et écologique : des enjeux portés par l'APTV

Sur le plan des enjeux de transition énergétique, l'APTV, dès 2015, a été retenue pour piloter une démarche TEPOS qui s'est concrètement traduite par la création d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique dédiée aux ménages, complétée en 2017 par une plateforme territoriale de la rénovation énergétique. Sensibilisée aux enjeux de changement climatique et de transition énergétique, l'APTV a engagé, dès 2012, l'élaboration d'un PCET mais qui n'a toujours pas fait l'objet d'une validation. L'élaboration d'un PCAET devrait être entreprise en 2022. L'APTV s'est impliquée pour que ses dimensions soient le plus intégrées possible dans les

outils de planification tels que les PLU avec la création d'un guide et l'accompagnement des collectivités. Ce sont des questions avant tout portées par l'APTV.

Pour les milieux naturels : à l'APTV, la cohérence, l'expertise et l'assistance à maîtrise d'ouvrage, aux EPCI, la réalisation des travaux

Sur le plan de la gestion des milieux aquatiques et des espaces naturels, l'APTV est, de longue date, porteuse d'une politique forte avec

- L'animation, la coordination, le suivi des programmes d'actions des outils contractuels (tels que le Contrat de Bassin Versant et le Programme d'Actions de Prévention des Inondations en cours d'élaboration).
- La réalisation d'études d'intérêt général pour la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de la vallée de la Tarentaise.
- L'accompagnement technique et administratif d'actions opérationnelles auprès des collectivités, associations ou particuliers (aide au montage de dossiers de financement, participation aux différentes phases préalables et au suivi des opérations, études ou travaux).
- La mise en place d'opérations de communication, de sensibilisation et de valorisation.
- L'organisation et la gouvernance avec la mise en place d'un pôle d'expertise autour de l'eau porté par l'APTV pour les collectivités de Tarentaise et son adhésion à l'association de préfiguration d'un EPTB de l'Isère à l'instar des EPCI de Tarentaise.

Au travers des Mesures Agro-Environnementales et de l'agriculture, l'APTV gère le réseau des espaces classés NATURA 2000.

Les communautés de communes développent une offre de services environnementaux assez classique mais nécessaire autour des déchets, de la gestion des milieux aquatiques du fait de leur compétence GEMAPI. Une seule est impliquée dans la gestion de l'eau et de l'assainissement et il reste un certain nombre de petits syndicats qui gèrent des réseaux AEP ou des stations d'épuration.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI : TOURISME, COMMERCE/ARTISANAT/INDUSTRIE/ FONCIER ÉCONOMIQUE...

Une économie présentielle dans la « norme » malgré l'influence des grands pôles économiques de proximité

Bien évidemment, le tourisme marque de son empreinte la photographie de l'économie locale. L'emploi présentiel représente 88 % de l'emploi total. Si, comme nous l'avons vu, l'emploi est à la décline, le nombre d'établissements est en forte croissance. La Tarentaise compte 16 718 établissements soit 28.7 % des établissements de Savoie. Il va de soi que parmi ces établissements, il faut compter

toutes les entreprises qui s'inscrivent dans l'univers de l'immobilier de tourisme et qui, souvent, ne génèrent pas d'emplois. Néanmoins elles constituent une part de la richesse économique locale et leur évolution démographique est le témoignage d'une réelle dynamique locale.

Cependant l'économie présentielle est affectée

par la décroissance de l'emploi puisqu'elle représente 81 % des pertes d'emplois avec – 568 emplois.

Les principales évolutions de l'emploi par secteurs d'activités concernent, en valeur absolue, principalement le commerce, transport et services avec – 436 emplois entre 2012 et 2017, – 56 pour la construction et – 76 pour le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale...

2119

EMPLOIS INDUSTRIELS EN 2017

Une industrie toujours présente mais en continuelle régression

Avec 2119 emplois en 2017, l'industrie ne représente que 6.3 % de l'emploi sur le territoire mais n'en demeure pas moins un secteur important pour l'histoire qu'elle représente, pour la présence de ses imposants sites en fond de vallée et pour les savoir-faire spécifiques autour de la production du silicium, du graphite et du sodium. L'emploi régresse de façon continue, passant de 2332 en 2007 à 2119 en 2017.

Le foncier économique, une ressource rare

Sur le plan du foncier économique, ce sont les EPCI qui portent la compétence pour l'aménagement et commercialisation des zones d'activités. La plupart disposent de réserves foncières.

88 %

EMPLOI PRÉSENTIEL

- 568

EMPLOIS PRÉSENTIEL

entre 2012 et 2017

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI*

- 2.9%

entre 2012 et 2017

* Taux d'emploi : proportion des actifs en emploi sur la totalité de la classe en âge d'être actifs (15-64 ans), OCDE/INSEE

Une agriculture forte mais vulnérable

L'agriculture est un secteur qui représente 417 emplois en 2017, sa situation est quasiment stable depuis 2012. Le nombre d'exploitations est lui en augmentation de 3 % entre 2015 et 2020 (Données PACAGE) passant de 239 à 246. Avec 611 hectares exploités en bio en 2016, la Tarentaise ne représente que 14,2 % de la surface bio de Savoie. Les cultures maraîchères sont également marginales puisqu'elles ne représentent que 3.2 hectares, soit 1 % des surfaces maraîchères de Savoie. L'agriculture n'est pas très présente dans les politiques publiques tant des EPCI que de l'APTV. On retrouve parfois des soutiens à des projets d'irrigation, à des équipements importants de la filière viande avec l'abattoir de Bourg Saint Maurice et le soutien aux groupements agricoles.

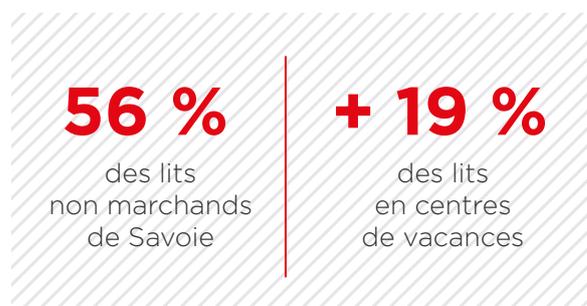


Un tourisme qui poursuit sa croissance

Principal secteur d'activité, le tourisme s'appuie sur une capacité d'accueil en constante progression. Contrairement à la plupart des territoires de Savoie qui voient leurs capacités d'hébergement diminuer et parfois chuter, la Tarentaise progresse sur la plupart des types d'hébergement seule la capacité hôtelière fléchit de 2.7 % entre 2012 et 2020. Le camping progresse de 6 % et les centres de vacances de 19 %. De ce fait, la Tarentaise

renforce sa position dominante sur ce dernier type d'hébergement en représentant 52.5 % de la capacité de Savoie alors qu'elle n'était que de 45.2 % en 2012. Sur le plan des résidences secondaires, la progression est réelle, + 12.8 % entre 2012 et 2020 (+29 500 lits) mais reste inférieure à la dynamique départementale qui est de 15.6 % sur la même période. Cette capacité d'hébergement non marchand de 259 000 lits représente 56 % de la capacité totale, ce qui est, sans surprise, dans la moyenne départementale puisque la Tarentaise pèse, à elle seule, 56 % des lits non marchands de Savoie.

Si le territoire dispose d'une puissance économique touristique, il a pris conscience d'un contexte qui est susceptible de questionner le modèle économique autour du tout ski à terme. Le territoire s'est saisi de programmes de soutien à la diversification (espaces valléens), des stations ont engagé une diversification des activités (espaces aqualudiques...) notamment pour la période hivernale, mais la crise sanitaire rencontrée a montré un regain d'intérêt pour la montagne en été qui pourrait accélérer l'évolution de l'offre touristique. Globalement, l'organisation et le développement touristique restent le fait des communes supports de stations. Les EPCI interviennent à la marge sur l'environnement touristique (aménagement de sites, sentiers de randonnée, promotion) sans avoir la force de frappe des stations. Enfin l'APTV, en dehors de son rôle et de sa légitimité en terme d'échelle territoriale qui lui permet d'agir sur l'itinérance et la mobilisation de programmes financiers, était jusqu'à présent peu attendue. Son rôle devrait prochainement évoluer pour répondre à des attentes de plus en plus fortes sur le développement du tourisme estival.



ORGANISATION TERRITORIALE

Un territoire composé d'intercommunalités encadrées par de puissantes communes

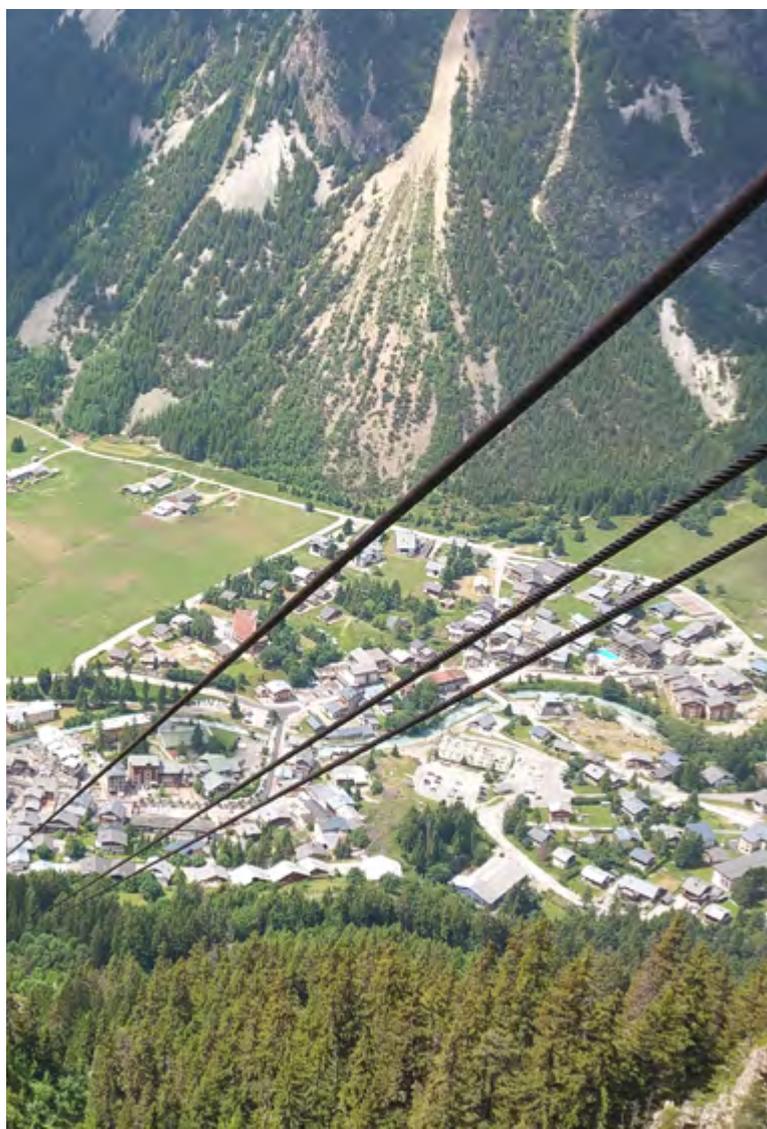
La richesse économique de nombreuses communes de Tarentaise a été une limite au développement de l'intercommunalité. Les communes supports de station ont préservé l'ensemble des prérogatives nécessaires à assurer leur développement touristique. Leurs ressources leur ont permis d'organiser leurs propres services. Les EPCI se sont positionnés à la fois sur ce que ne pouvaient assurer seules ces communes stations (gestion des déchets par exemple) ou sur les besoins des plus petites communes sans station (vie sociale et culturelle, services à la population) ou au profit d'activités connexes (ex : abattoir pour l'agriculture, zones d'activités pour les entreprises artisanales...). Ces communautés de communes sont passées presque toutes d'un statut de SIVOM à un statut de communauté de communes sans passer par l'étape de district (sauf pour la Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche) entre 2004 et 2014. Les EPCI ont donc du mal à trouver leur place.

Conscients de la nécessité de se donner une vision et des politiques d'accompagnement à l'échelle de la Tarentaise, les EPCI se sont fédérés au sein de l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise. La gestion de l'eau, sujet particulièrement exemplaire du point de vue de l'échelle Tarentaise, a été un point fort de l'APTIV auquel se sont agrégées d'autres politiques transversales (TEPOS-CV, contrat local santé, PPT, PAEC), et des programmes financiers que seule l'échelle Tarentaise permettait de mobiliser : les programmes LEADER, le CDDRA, le CTS,

Les bases fiscales évoluent moins vite que la moyenne départementale

Pour ne prendre que les bases des taxes ménages compte tenu de leur stabilité dans le temps, la Tarentaise représente 30 % des bases départementales quand le territoire pèse 12 % de la population. En revanche, la dynamique des bases entre 2009 et 2019 a été globalement plus modérée que la moyenne départementale :

- FNB : + 11 %, Savoie : + 15 %
- FB : + 32 %, Savoie : + 34 %
- TH : +29 %, Savoie : + 33 %





LE DÉPARTEMENT

FICHES TERRITORIALES D'ENJEUX 2021

Coordonnées CD73

04 79 96 73 73

Château des Ducs de Savoie

73000 Chambéry

SOURCES DES DONNÉES

Démographie : INSEE 2018 population totale et évolution annuelle et INSEE 2017 pour le reste

Emplois : INSEE 2017

Mobilité : INSEE 2017

Économie : INSEE 2017 et INSEE 2018 pour nombre d'établissements

Tourisme : Agence Savoie Mont Blanc « Traitement Observatoire ASMB »

Agriculture : PACAGE et Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique pour la surface exploitée en bio

Fiscalité : Fichier de Recensement des Éléments d'Imposition à la fiscalité directe locale (REI)